

Bienvenue au nouveau DG

Nous sommes heureux de vous annoncer la nomination de M. Michel Arnold au poste de directeur général d'Option consommateurs. Fort



Source : Véronique Vigneault

Fort d'une expérience de plus de 20 ans au sein d'organismes sans but lucratif, Michel présente un curriculum vitae digne d'intérêt. À la suite d'études en psychoéducation au Centre universitaire Abitibi-Témiscamingue et en droit social à l'Université de Montréal, il a, entre autres, occupé les postes de directeur général de la Fondation Farha (oeuvrant auprès des personnes atteintes du VIH/sida), de directeur du bureau du Québec de l'organisme Aide à l'enfance-Canada et de Carrefour canadien international, ainsi que de directeur de la collecte de fonds de l'Association Diabète Québec. En somme, il s'agit là d'un choix avisé de la part d'OC (!) puisque l'expertise professionnelle de Michel, qui s'ajoute à son leadership et à son dynamisme, contribuera sûrement à l'avancement de la cause que défend Option consommateurs et au rayonnement de l'association. Michel est entré en fonction le 16 janvier dernier et, déjà, on ne s'en passerait plus!

Hydro-Québec

Des hausses survoltées!

Le 28 février, la Régie de l'énergie a accordé à Hydro-Québec la permission d'augmenter de 5,3 % les tarifs d'électricité à compter du 1^{er} avril prochain, plombant d'autant le budget des ménages québécois. Il s'agit de la quatrième augmentation depuis janvier 2004, ce qui représente une hausse de 10,9 % en près de 28 mois.

Hydro-Québec justifie cette augmentation par un manque à gagner de sa division distribution. Pourtant, pour l'ensemble de ses activités, Hydro-Québec a enregistré un bénéfice net de plus de 1,8 milliard de dollars en septembre 2005, soit 58 millions de plus comparativement à la même période en 2004. Option consommateurs constate donc que la séparation des activités de production, de transport et de distribution de la société d'État se révèle inadéquate, car elle empêche la Régie de prendre une décision reposant sur la situation financière réelle d'Hydro-Québec.

Jugeant cette situation inacceptable, nous demandons au gouvernement du Québec de réviser la réglementation de l'énergie à l'occasion de l'élaboration de sa nouvelle politique énergétique. Nous estimons que la Régie de l'énergie devrait non seulement avoir le mandat de réglementer la distribution et le transport de l'électricité comme c'est le cas actuellement, mais aussi la production de cette ressource. De plus, la Régie de l'énergie devrait pouvoir prendre en compte l'ensemble des revenus d'Hydro-Québec au moment d'évaluer si une hausse tarifaire est nécessaire ou non.

Nous déplorons également le fait que cette hausse aura un impact important sur le budget des personnes à faible revenu. Déjà au Québec, 22 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté et ces ménages consacrent en moyenne 7,5 % de leur budget mensuel à leur facture d'électricité. Cette augmentation aura des effets régressifs, qui appauvriront les plus démunis.

Sommaire

Nouveau DG	1
Hydro-Québec	1
Recours collectifs	2
Produits santé naturels	2
Agriculture	3
Contrat d'assurance	3
Nouveaux propriétaires	4
MAC	4

Ce bulletin a été réalisé par le Service d'agence de presse d'Option consommateurs.

Les Pétroles Irving carburent... aux taxes!

Le 20 janvier dernier, Option consommateurs a déposé une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif contre les pétroles Irving qui ont surtaxé l'essence.



La Loi concernant la taxe sur les carburants prévoit une réduction de la taxe sur l'essence dans les régions frontalières afin de tenir compte de la concurrence entre les pompes à essence des deux côtés de la frontière. Or, entre janvier 1993 et décembre 1997, la pétrolière n'a pas appliqué cette règle pour les clients de ses stations-services du Québec qui sont situées près de la frontière du Nouveau-Brunswick. Aussi, le 25 mai 2004, la Cour d'appel a ordonné aux pétroles Irving de rembourser à Revenu Québec près de 900 000 \$ de taxes perçues en trop. Rappelons qu'en 1993 la multinationale avait été condamnée à rendre au fisc plus de 188 000 \$ pour une infraction de même nature. Ce faisant, selon Option consommateurs, la pétrolière a enfreint non seulement la Loi concernant la taxe sur les carburants, mais aussi la Loi sur la concurrence, la Loi sur la protection du consommateur ainsi que le Code civil du Québec. Le recours collectif a pour but d'indemniser les consommateurs à qui les pétroles Irving auraient causé préjudice.

Médicaments génériques : Option consommateurs interjette appel

La juge Claudine Roy a rejeté, le 17 janvier dernier, la requête d'Option consommateurs pour autoriser un recours collectif contre neuf fabricants de médicaments génériques. Ces fabricants auraient accordé des rabais illégaux aux pharmaciens depuis 1995, faisant ainsi augmenter le coût des primes, des franchises et des primes de coassurance. En désaccord avec la décision rendue par la juge Roy, Option consommateurs a déposé une inscription à la Cour d'appel du Québec.

Guide des produits de santé naturels : une nouvelle édition!



Option consommateurs a lancé, le 8 février, la version révisée de son répertoire intitulé *Produits de santé naturels et médicaments : un mélange parfois risqué*. L'ouvrage contient les fiches techniques de 24 produits de santé naturels très populaires au Québec. On y trouve une

foule de renseignements sur chaque produit (source, principaux constituants, effets thérapeutiques et interactions avec des médicaments). Le répertoire traite également de la nouvelle réglementation de Santé Canada sur les produits de santé naturels en vigueur depuis janvier 2004. Où se procurer cette petite mine d'informations? Notamment dans de nombreuses pharmacies (groupe Jean Coutu, Familiprix, etc.) et dans certains CLSC. Le répertoire est également offert sur le site Internet d'Option consommateurs (www.option-consommateurs.org).

Protection du territoire agricole

Parce qu'elle croit impératif de protéger les zones destinées à l'agriculture (estimées à seulement 2 % au Québec), Option consommateurs compte désormais parmi les membres de la Coalition pour la protection du territoire agricole.



L'annonce en a été faite dans le cadre d'une conférence de presse conjointe qui a eu lieu le 6 février dernier. Parmi les autres participants à l'événement, et nouvellement membres de la Coalition, mentionnons l'Union des consommateurs ainsi que l'Association des détaillants en alimentation du Québec. Instaurée en avril 2004 par l'Association des producteurs agricoles (UPA), la Coalition regroupe une dizaine d'organisations diverses – dont Greenpeace et l'Ordre des agronomes du Québec – et a pour objectif de garantir aux générations futures un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles selon les principes de sécurité alimentaire, de diversité des aliments et d'accessibilité à des aliments sains.

Que veut dire être un consommateur en 2006?

La réponse? On pourra la lire dans *La Presse* et *Le Soleil* le 15 mars prochain. En effet, dans

le cadre de la Journée internationale des consommateurs, un texte d'une dizaine de pages sera publié sous forme de mini-magazine. Pour le réaliser, on a fait appel à la collaboration d'Option consommateurs et aussi, entre autres, au magazine Protégez-vous, à Équiterre et à l'Office de la protection du consommateur (OPC). À lire!

Les contrats d'assurance habitation... sont-ils lisibles?

C'est ce qu'Option consommateurs a voulu savoir, et c'est pourquoi elle a mis sur pied un projet de recherche. Pour ce faire, l'association a constitué un groupe de discussion à qui, en automne dernier, elle a présenté trois contrats d'assurance habitation différents. Les participants ont été appelés à faire part de leurs commentaires quant à la lisibilité des contrats. Résultat? Option consommateurs a pu constater que les participants maîtrisaient mal le vocabulaire et les expressions utilisés dans ces contrats, et en a déduit notamment que le langage employé était sans doute trop spécialisé, voire trop juridique. Un rapport, qui



sera soumis ce printemps au Bureau d'assurance du Canada ainsi qu'à Industrie Canada, rendra compte des recommandations de l'organisme quant à, entre autres, la nécessité de vulgariser le vocabulaire et de fournir davantage de définitions des termes et expressions utilisés dans les contrats.

À titre d'information...

La diffusion d'informations constitue, pour Option consommateurs, un objectif de premier ordre. C'est pourquoi elle poursuit toujours sa collaboration avec le Canal argent de TVA où des chroniques de consommation sont présentées régulièrement, ainsi qu'avec les magazines *Le Lundi*, *DécorMag* et *Coup de pouce*. Parmi les articles récemment publiés, « On vous refuse un logement pour des motifs discriminatoires? », « La publicité pour enfant : pour ou contre? », et « Votre passeport... ne partez pas sans lui! »

Nouveau propriétaire? Nous avons besoin de vous

Dans le cadre d'une recherche sur l'accès à la propriété, Option consommateurs recherche des personnes ayant acheté une maison entre les années 2000 et 2004 inclusivement, et qui ont donné une mise de fonds de 10 % ou moins pour faire cet achat. C'est votre cas et vous avez envie de participer? Communiquez avec Olivier Dusseault par courriel, à recherche.nvp@option-consommateurs.org ou encore par téléphone, au (514) 598-7288.

Des nouvelles du MAC

Avec l'appui d'Option consommateurs, le Mouvement action contribuables (MAC) continue de défendre sa cause auprès des tribunaux. Rappelons les faits : des contribuables, qui avaient bénéficié de crédits d'impôt après avoir investi dans des programmes de recherche et développement, se voient maintenant dans l'obligation de rembourser l'État qui avait pourtant donné son aval aux programmes en question. Le litige oppose donc les investisseurs et le gouvernement, et fait l'objet de 4 recours collectifs. Les membres du MAC et d'Option consommateurs connaîtront, au plus tard le 1^{er} mai prochain, le jugement concernant le premier recours collectif entrepris en 2004 contre le gouvernement. En vue du prochain recours, celui du groupe Vidal, le MAC est à la recherche des personnes qui ont investi dans les sociétés Techpro, Chloromatic et Unifax. Si tel est votre cas, contactez le MAC au (514) 788-5054 et laissez-lui vos coordonnées. Vous pouvez aussi les communiquer par courriel à l'adresse suivante : info@macquebec.org.

2120, rue Sherbrooke Est
Bureau 604
Montréal, (Québec) H2K 1C3
www.options-consommateurs.org



**À l'occasion de la
Journée internationale des consommateurs, posez un geste concret.**

**Devenez membre. Ou encore, faites un don.
Grâce à vous, nous pourrons en faire plus.**

- Oui, je désire devenir membre d'Option consommateurs
- 1 an : 5\$ tx incl.
(2\$ pour la part sociale + 2,61\$ de cotisation annuelle taxable)
- 2 ans : 8\$ tx incl.
(2\$ pour la part sociale + 5,22\$ de cotisation annuelle taxable)
- Dons de charité

prénom et nom _____

adresse _____

ville _____ province _____ code postal _____

courriel (en lettres majuscules) _____